

Présidence de Madame Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : Mme Carolina Carvalho ; Mme Fatma Chebel ; Mme Lana Damergi ; Mme Olivia Fahmy ; Mme Alice Genoud ; Mme Line Golestani ; Mme Paloma Graf ; M. Nicolas Hurni ; Mme Gaëlle Kovaliv ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Marème Ndiaye ; M. Ilias Panchard ; M. Thibault Schaller ; Mme Najia Trottet.

Membres absents non excusés : Mme Pauline Blanc ; Mme Virginie Cavalli ; M. Olivier Marmy ; Mme Diane Wild.

Membres présents	81
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestation de serment

de M. Frédéric Steimer (soc.) en remplacement de Mme Preeti Damon, démissionnaire

La présidente

Informe l'Assemblée de l'absence de M. le municipal Xavier Company, directeur des Services industriels

Lettre

de la Municipalité du 15 septembre 2026 – Séance du Conseil communal des 29 septembre et 6 octobre 2026 - demande de traitement prioritaire pour les points

- **Préavis N° 2026/16** – CD : Plan d'affectation « Montolivet » et Préavis N° 2026/21 – CD : Plan d'affectation « Malley Manufacture »
- **Préavis N° 2026/47** – CD : Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers

Communications municipales

- 03.09.2026 : Communication au CC – Résolutions de Manon Zecca du 8 juin 2022 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Manon Zecca : « BDFIL : place à la transparence »
- 10.09.2026 : Communication au CC – Résolution de Mme Olivia Fahmy et consorts du 25 février 2025 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Yusuf Kulmiye et consorts : « L'accessibilité à la culture et la valorisation des diversités culturelles à Lausanne »

Postulat
Dépôt

de Mme Ariane Baud (EàG) et consorts « Pas de quartier pour le prix des piscines »

Première partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

Postulat Dépôt	de M. Mountazar Jaffar (soc.) et consorts « Une ville qui soutient ses locataires »
Postulat Dépôt	de Mme Agathe Sidorenko (EàG) et consorts « Sucrons-leur le sucre »
Postulat Dépôt	de Mme Marlene Carvalhosa Barbosa (EàG) et consorts « Face aux étés caniculaires, l'Inspection du travail Lausanne doit assurer la protection des travailleuses et travailleurs »
Postulat Dépôt	de Mme Franziska Meinherz (EàG) et consorts « Prévenir et recenser les violences et agressions d'extrême droite et soutenir les victimes »
Postulat Dépôt	de M. Julien Nagel (EàG) et consorts « Pour une renaturation/reconstruction du Flon et de la Louve »
Postulat Dépôt	de M. Johann Dupuis (EàG) et consorts « Le temps d'un Plan climat 2.0 est venu »
Postulat Dépôt	de Mme Romane Benvenuti (Le Vert·e·s) et consorts « Etudiant·e·x·s de moins de 25 ans : une réalité dépassée »
Postulat Dépôt	de Mme Manon Zecca (EàG) et consorts « De "si la place le permet" à des places réservées vélo dans les TL »
Interpellation Dépôt	de Mme Sarah NEUMANN (soc.) et consorts « Les citrons casqués : un zeste de sécurité en libre-service ? »
Interpellation Dépôt	de Mme Marlène CARVALHO BARBOSA (EàG) et consorts « Pour le respect du droit de participation des travailleur·euses en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que de durée du travail particulièrement en cas de canicule »
Interpellation Dépôt	de M. Julien Joliat (PLR) et consorts « Obligations et interdictions de direction pour les véhicules, quelle pertinence ? »
Interpellation Dépôt	de M. Olivier Marmy (PLR) et consort « Lausanne cultive aussi ses potelets »
Interpellation Dépôt	de M. Paulraj Kanthia (PLR) « Pannes à répétition du m2 : comment tenir jusqu'au renouvellement des automatismes ? »
Interpellation Dépôt	de M. Eric Bettens (Les Verts) et consorts « Conditions de paiement aux fournisseurs de la ville de Lausanne – 60 jours c'est long, beaucoup trop long pour les PME »
Interpellation Dépôt	de M. Benjamin Meuwly (PLR) et consorts « Accès aux ECS : quelles pistes à suivre face à la consommation de drogues dans l'espace public ? »
	L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Première partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

Interpellation Dépôt	de M. Khalid Mohamed Ali (EàG) et consorts « Sévelin Nord — actualiser la participation et garantir les bénéfices pour le quartier » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Questions orales	
I.	M. Louis DANA (soc.) ; M. Julien EGGENBERGER, directeur de Finances et mobilité
II.	Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture.
III.	M. Paulraj KANTHIA (PLR) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture.
IV.	Mme Séverine EVEQUOZ (Les Vert·e·s) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
V.	M. Julien OGUEY (UDC) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture
<u>POS25/007</u> – LEA Rapport s/rapport- préavis 2025/49	Postulat de Socchi Loris « Dépollution de la dioxine par les plantes » <i>Rapporteuse : Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts·e·s),</i> <i>remplacée à la tribune par Mme Caroline Devallonné Dinbali</i>
<i>Discussion</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Vote s/concl.</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide : d'accepter la réponse au postulat de M. Loris Socchi « Dépollution de la dioxine par les plantes »
<u>PREA26/008</u> – CD rapport s/ préavis 2026/16	Plan d'affectation « Montolivet » <i>Rapporteur : M. Samuel de Vargas (soc.)</i>
<i>Discussion générale</i>	M. Samuel DE VARGAS, M. Valéry BEAUD (Les Verts) ; M. Hadrien BUCLIN (EàG) ; Mme Coralie DUMOULIN (PLR) ; M. Guy GAUDARD (PLR) ; M. Vincent VOUILLAMOZ (PVL-LC) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain.
<i>Discussion sur le règlement</i>	M. Hadrien BUCLIN (EàG) <u>qui dépose un amendement sur l'art. 3 al. 2</u> ; M. Valéry BEAUD (Les Vert·e·s) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain
<i>Amendement Buclin</i>	Article 3, al. 2 : 50% du total (au lieu de 30%)

Première partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

<i>Vote amendement Buclin</i>	Le Conseil, par 18 oui, 53 non et 7 abstentions, refuse l'amendement Buclin
<i>Discussion sur le règlement (suite)</i>	M. Valentin CHRISTE (UDC) <u>qui dépose un amendement art. 30 al 2</u> ; M. Hadrien BUCLIN (EàG) ; M. Valéry BEAUD (Les Vert·e·s) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et Développement urbain ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; Mme Coralie DUMOULIN (PLR) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain
<i>Amendement Christe (art. 30)</i>	² Le secteur de stationnement extérieur comprend 42 24 places pour véhicules motorisés dont 6 places pour véhicules partagés et 6 places visiteurs - y compris dépose et places pour personnes à mobilité réduite. ⁴ Le nombre total de places de stationnement pour les deux-roues motorisés est fixé à 42 24 (y compris les 2 places situées à l'extérieur).
<i>Vote amendement Christe</i>	Le Conseil, par 8 oui, 65 non et 6 abstentions, refuse l'amendement Christe
<i>Vote conclusion 1</i>	Le Conseil, par 60 oui, 1 non et 18 abstentions, approuve la conclusion 1 de la commission.
<i>Vote conclusions 2 à 4</i>	Le Conseil, par 63 oui, 0 non et 18 abstentions, approuve les conclusions 2 à 4 de la commission, soit décide 1. D'adopter le plan d'affectation « Montolivet » et son règlement ; 2. D'accepter les réponses aux oppositions formulées à l'encontre du plan d'affectation « Montolivet » ; 3. De lever les oppositions formulées à l'encontre du plan d'affectation « Montolivet » ; 4. De donner procuration à la Municipalité pour répondre aux actions qui pourraient être intentées à l'encontre de l'adoption du plan d'affectation « Montolivet », l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable.
<u>PREA26/010</u> – CD rapport s/ préavis 2026/21	Plan d'affectation « Malley Manufacture » Rapporteur : Samuel de Vargas (soc.)
<i>Discussion générale</i>	M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Alexandra GERBER (Les Vert·e·s) ; Mme Coralie DUMOULIN (PLR) ; M. Hadrien BUCLIN (EàG) ; M. Guy GAUDARD (PLR) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Mountazar JAFFAR (soc.) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain.
<i>Discussion sur le règlement</i>	M. Hadrien BUCLIN (EàG) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain
<i>Amendement Buclin</i>	Article 6, al. 3 : 50% du total (au lieu de 30%)
<i>Vote amendement Buclin</i>	Le Conseil, par 20 oui, 53 non et 8 abstentions, refuse l'amendement.

Première partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

Vote s/concl 1 à 9
Préavis 2026/21

Le Conseil, par 62 oui, 14 non et 5 abstentions, **approuve** les conclusions 1 à 9 de la commission, soit **décide**

1. d'adopter le plan d'affectation « Malley Manufacture » et son règlement ;
2. de prendre acte que la seule opposition déposée durant l'enquête publique, a été retirée par ses auteurs à la suite de la séance de conciliation ;
3. de prendre acte de la légère adaptation du périmètre d'implantation des constructions E1, intervenue après l'enquête publique ;
4. de donner à la Municipalité tous pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
5. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
6. d'accepter la session à CFF de portions de la parcelle communale n°635, pour un montant de CHF 680'492.- et de portions du domaine public n°1045, pour un montant de CHF 202'857.- ;
7. de prendre acte que d'autres échanges fonciers sont prévus et qu'ils seront réalisés dans le cadre des compétences de la Municipalité, ce qui permet d'aboutir à une soulte globale en faveur de la Ville de Lausanne de CHF 849'745.- ;
8. de valider le principe du report du montant des échanges de terrains devisés à CHF 849'745.- en déduction de la valeur comptable de la parcelle 635, de CHF 19'022'775.- ;
9. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus au chiffre 4 des présentes conclusions à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période

Clôture

La séance est levée à 20 h 05

La présidente

La secrétaire adjointe

.....

.....

Présidence de Madame Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : Mme Idil Abdulle ; Mme Carolina Carvalho ; Mme Fatma Chebel ; Mme Lola Crittin ; Mme Lana Damergi ; Mme Olivia Fahmy ; Mme Alice Genoud ; Mme Line Golestani ; Mme Paloma Graf ; M. Nicolas Hurni ; Mme Gaëlle Kovaliv ; M. Tony Maillard ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Marème Ndiaye ; M. Ilias Panchard ; M. Thibault Schaller ; Mme Najia Trottet.

Membres absents non excusés : Mme Pauline Blanc ; M. Olivier Marmy ; Mme Diane Wild.

Membres présents	81
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**POS26/082 – LEA
Postulat**

de Mme Christelle Rigual et consorts « Mesures d'adaptation à la chaleur de l'espace public : s'inspirer des pratiques méditerranéennes pour réduire la chaleur en ville ? »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/085 – LEA
Postulat**

de Mme Virginie Zürcher et consorts « Canicules à répétition : Lausanne doit accélérer ses actions »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/086 – EJQ
Postulat**

de Mme Virginie Zürcher et consorts « Pour une journée climat et résilience dans les écoles »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Deuxième partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

POS26/084 – EJQ Postulat

de Mme Virginie Zürcher et consorts « Canicule et enfance, pour des adaptations des horaires des activités scolaires et parascolaires »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.
Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/083 – EJQ Postulat

de Mme Valérie Zwahlen et consorts « Adaptation des horaires de la Fête du Bois »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.
Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/088 – EJQ Postulat

de Mme Sarah Neumann et consorts « Plan canicule : quid des petites personnes vulnérables ? »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.
Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/087 – EJQ Postulat

de Mme Sarah Neumann et consorts « Urgence climatique, pour un assainissement accéléré des établissements scolaires et parascolaires (même partiel) »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.
Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/090 – SCS Postulat

de M. Louis Dana « Contre la canicule et pour les loisirs : une nouvelle piscine de quartier gratuite »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.
La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/089 – CD Postulat

de M. Samuel de Vargas « Préserver les logements face au développement des locations commerciales de courte durée »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.
La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/093 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de M. Valéry Beaud « Pour des bâtiments adaptés aux évolutions climatiques »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/094 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de M. Valéry Beaud « Pour des trottoirs ombragés, particulièrement par une augmentation significative de l'arborisation des rues »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/095 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Alexandra Gerber et consorts « L'adaptation au réchauffement climatique passe par nos sols : Il est urgent de désimperméabiliser ! »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/100 – SCS
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Alice Genoud « En temps de canicule, l'accès à l'eau doit être favorisé »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/096 – SIL
Postulat**

Discussion
préalable

de M. Ilias Panchard « Canicule : développer la production de froid à distance centralisée plutôt que la climatisation individuelle »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/097 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de M. Ilias Panchard « Canicule : des moyens supplémentaires pour financer les mesures d'adaptation au changement climatique »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/098 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de M. Ilias Panchard « Canicule : Protéger les locataires contre la surchauffe des logements »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/099 – SE
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Romane Benvenuti et consorts « Touxtes au Lac : Davantage de zones de baignade (surveillées) »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/101 – CD
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Marlyse Audergon et consorts « Pour la création d'un plan canicule pour les employé·e·s de la Ville et pour les entreprises qu'elle mandate »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/102 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Séverine Evequoz « Canicule : Qui pilote ? Pour un plan communal transversal »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/103 – SE
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Séverine Evéquoz « Sécheresse : Qui sera servi en premier ? Pour une stratégie lausannoise de la ressource en eau »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/105 – LEA
Postulat**

Discussion
préalable

de Mme Olivia Fahmy « Pour le respect des forêts, du lac et des cours d'eau face au changement climatique : mieux informer la population sur les bons gestes à adopter »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

Deuxième partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

	de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.
<u>POS26/104</u> – CD Postulat	de Mme Olivia Fahmy « Pour une gratuité des lieux frais ou climatisés à Lausanne durant les périodes de canicule »
Discussion préalable	Une personne <u>demande le renvoi en commission</u> . La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
<u>PREA26/136</u> – CD Rapport s/préavis 2026/47	Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers <u>Rapportrice</u> : Mme Marlyse Audergon, présidente de la Commission des finances
Discussion	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert·e·s) ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Samuel DE VARGAS (EàG) ; M. Serge DE RIBAUPIERRE (PVL-LC) <u>qui dépose 2 amendements</u> ; M. Guillaume MATTHEY (EàG) ; M. Julien NAGEL (EàG) ; M. Vincent VOUILLAMOZ (PVL-LC) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Valéry BEAUD (Les Vert·e·s) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Johann DUPUIS (EàG) ; M. Matthieu CARREL (PLR) ; M. Serge DE RIBAUPIERRE (PVL-LC) ; M. Julien NAGEL (EàG) ; M. Vincent VOUILLAMOZ (PVL-LC) ; M. Matthieu CARREL (PLR) ; Mme Marisa MAURER PUTALLAZ (PLR) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et développement urbain ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) ; M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et Développement urbain.
Amendement Maillard (concl. 2)	<i>d'accorder dans ce but, à la Municipalité, un crédit du patrimoine financier de CHF 80 millions.</i>
Amendement de Ribaupierre C2	2. d'accorder, dans ce but, à la Municipalité, un crédit du patrimoine financier de CHF 130 millions.
Amendement de Ribaupierre C5	<i>En lien avec le paragraphe 6.2, affecter 50% du produit des aliénations réalisées sur la base de la présente autorisation à l'augmentation du crédit d'achat accordé et 50% au fonds de rénovation énergétique, et de reconnaître le résultat de l'aliénation – perte ou gain – dans les comptes de fonctionnement, l'immobilisation étant sortie du bilan à sa valeur comptable afin de ne plus y figurer.</i>
Amendement Vouillamoz (concl 7 nvle)	<i>de charger la Municipalité de mettre en conformité tout bâtiment qu'elle acquiert avec les exigences énergétiques en vigueur avant sa revente.</i>
Votes s/ C1	Le Conseil, par 77 oui, 0 non et 0 abstentions, approuve la conclusion 1 de la commission
Vote s/A° de Ribaupierre C2 - opposé A° Maillard	Le Conseil, par 39 voix pour 130 millions, 24 voix pour 80 millions et 14 abstentions, retient l'amendement de M. de Ribaupierre.

Deuxième partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

<i>Vote s/A° - opposé version commission</i>	Le Conseil, par 47 voix pour la conclusion 2 telle qu'amendée par la commission, 30 voix pour 130 millions et 0 abstentions, approuve la conclusion n° 2 de la commission telle qu'amendée.
<i>Votes s/ C3</i>	Le Conseil, par 60 oui, 15 non et 1 abstention, approuve la conclusion 3 de la commission
<i>Votes s/ C4</i>	Le Conseil, par 73 oui, 0 non et 3 abstentions, approuve la conclusion 4 de la commission
<i>Votes s/ A° C5 De Ribaupierre</i>	Le Conseil, par 30 oui, 47 non et 0 abstention, refuse l'amendement
<i>Votes s/ C5</i>	Le Conseil, par 46 oui, 30 non et 0 abstention, approuve la conclusion 5 de la commission
<i>Votes s/ C 6</i>	Le Conseil, par 67 oui, 0 non et 9 abstentions, approuve la conclusion de la commission.
<i>Votes s/ C 7 nvle</i>	Le Conseil, par 29 oui, 45 non et 0 abstention, refuse l'amendement de M. Vouillamoz 1. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale, valable pour la législature 2026-2031, de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières, conformément aux dispositions de l'article 20, lettre f, du Règlement du Conseil communal de Lausanne du 12 novembre 1985 ; 2. d'accorder, dans ce but, à la Municipalité, un crédit du patrimoine financier de CHF 200 millions ; 3. de charger la Municipalité, pour toutes les acquisitions et les ventes réalisées sur la base de la présente autorisation et dont la valeur dépasse CHF 10'000.-, de requérir l'avis de la délégation aux affaires immobilières, la Municipalité n'en décidant définitivement qu'après avoir enregistré l'avis de la dite délégation, la Commission des finances étant informée par la suite des acquisitions effectuées ; 4. d'accorder à la Municipalité, en application de l'article 20, lettre f, du règlement du Conseil communal de Lausanne du 12 novembre 1985, une autorisation générale valable jusqu'à la fin de la présente législature, de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.- par opération ; 5. d'augmenter d'un montant égal au produit de ces dernières opérations le crédit d'achat accordé et de reconnaître le résultat de l'aliénation – perte ou gain – dans les comptes de fonctionnement, l'immobilisation étant sortie du bilan à sa valeur comptable afin de ne plus y figurer ; 6. de fixer l'échéance de la présente autorisation au 31 décembre 2031.
<u>INT26/044</u> – FIM Interpellation urgente	de Mme Virginie Cavalli (PVL-LV) et consorts « Tram lausannois : la Municipalité va-t-elle transformer le tracé en un vrai parcours de fraîcheur avant qu'il ne soit trop tard ? »
<i>Développement</i>	Mme Virgine Cavalli (PVL-LC) <u>qui dépose 4 résolutions.</u>

Deuxième partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

Réponse de la Municipalité	M. Julien EGGENBERGER, directeur de Finances et mobilité
Résolution 1 Cavalli	<i>La Municipalité est invitée à établir, d'ici la fin de l'année 2026, un diagnostic thermique complet du tracé du tram existant (plateforme, abords et arrêts) et à le rendre public.</i>
Résolution 2 Cavalli	<i>La Municipalité est invitée à mettre en œuvre, sur les tronçons déjà réalisés, des mesures correctives de rafraîchissement – végétalisation en pleine terre, désimperméabilisation partielle, protections solaires aux arrêts et dans les zones où la végétation est absente – en priorisant les secteurs les plus exposés, selon un calendrier qu'elle présentera au Conseil communal.</i>
Résolution 3 Cavalli	<i>La Municipalité est invitée à intégrer, dans le cahier des charges de l'aménagement de l'ensemble des futures interfaces du m3, des exigences contraignantes de canopée continue, de surfaces drainantes et de toitures végétalisées aux arrêts.</i>
Résolution 4 Cavalli	<i>La Municipalité est invitée à évaluer les revêtements moins minéraux testés à Renens, à Prilly, à Genève ou ailleurs en Europe, et à en généraliser l'usage sur le réseau de tram lausannois si les résultats s'avèrent concluants.</i>
Résolution Dupuis	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité exige d'elle-même et de tout porteur de projet de développement urbain, ou de construction nécessitant une étude d'impact ou un rapport d'impact sur l'environnement, la prise en compte obligatoire de la protection du climat et des effets climatiques (adaptation et atténuation des changements climatiques) dans la conception du projet. A cette fin, les projets urbanistiques doivent se baser sur les modélisations de scénarios de mesures pour la ville de Lausanne publiés en 2024 et appliquer les recommandations de la publication "Prise en compte du climat dans le rapport d'impact sur l'environnement" publiés par l'Office fédéral de l'Environnement en 2025.</i>
Résolution Mori	<i>Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité d'équiper avant l'été 2027 le tronçon Flon - Port Franc de velum ou ombrière en toile créant une ombre continue pour les usagers, lequel pourrait être conçu en collaboration avec un artiste établi à Lausanne ou dans la région.</i>
Discussion	Mme Séverine EVEQUOZ (Les Vert·e·s) ; M. Johann DUPUIS (EàG), <u>qui dépose 1 résolution</u> ; Mme Patrizia MORI (UDC) <u>qui dépose 1 résolution</u> ; M. Mountazar JAFFAR (soc.)
Vote s/ résolution 1	Le Conseil, par 61 oui, 0 non, et 3 abstentions, adopte la résolution 1 Cavalli
Vote s/ résolution 2	Le Conseil, par 63 oui, 1 non, et 2 abstentions, adopte la résolution 2 Cavalli
Vote s/ résolution 3	Le Conseil, par 55 oui, 3 non, et 7 abstentions, adopte la résolution 3 Cavalli
Vote s/ résolution 4	Le Conseil, par 53 oui, 1 non, et 9 abstentions, adopte la résolution 4 Cavalli

Deuxième partie de la 5^e séance du mardi 29 septembre 2026

*Vote s/ résolution
Dupuis*

Le Conseil, par 53 oui, 7 non, et 6 abstentions, **adopte** la résolution Dupuis.

*Vote s/ résolution
Mori*

Le Conseil, par 57 oui, 0 non, et 9 abstentions, **adopte** la résolution Mori.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 45

La présidente

La secrétaire adjointe

.....

.....